



## Légende du plan d'aménagement général

- Delimitation de la modification
- Delimitation de la zone verte

### Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées:

- HAB-1 Zone d'habitation 1
- BEP Zone de bâtiments et d'équipements publics
- BEP-parc Zone de bâtiments et d'équipements publics - spécifique parc
- MIX-v Zone mixte villageoise
- ECO-r Zone d'activités économiques régionale
- PORT-m Zone de port de marchandises

### Zone verte:

- VERD Zone de verdure

### Représentation schématique du degré du sol pour les zones soumises à un plan d'aménagement particulier «nouveau quartier»:

Dénomination du nouveau quartier			
COS	max.	CUS	max. (min.)
CSS	max.	DL	max. (min.)

- Delimitation du degré d'utilisation du sol

### Zones superposées:

- Zone soumise à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"

### Zones de servitudes:

#### Zone de servitude "urbanisation"

- Servitude de type "cours d'eau"

#### Zone de risques prévisibles:

- Zone inondable (HQ10)
- Zone inondable (HQ100)
- Zone inondable (HQExtrem)

### Secteur et éléments protégés d'intérêt communal:

- Secteur protégé de type "environnement construit"
- Construction à conserver
- Gabarit d'une construction existante à préserver
- Petit patrimoine à conserver

### Zones ou espaces définis en exécution de dispositions spécifiques relatives:

- à la gestion de l'eau
- à l'aménagement du territoire
- PSZAE Plan directeur sectoriel "zones d'activités économiques"

### Informations supplémentaires à titre indicatif et non-exhaustif:

- Plan d'aménagement particulier dûment approuvé ou en procédure d'approbation
- Biotopes selon article 17 (point) (1\*)
- Delimitation des zones spécifiques MIX-u, BEP, REC et GARE

### Fond de plan (PCN 08.01.2018):

- Parcellaire
- Bâtiment existant
- Bâtiment ajouté (Photo aérienne ACT 2018)
- Bâtiment démoli (Photo aérienne ACT 2018)
- Limite communale

### Fond de plan (PCN 16.05.2024):

- Parcellaire

(1\*) Origine: Cadastre de biotopes 2009, Cadastre de biotopes des milieux ouverts (2014), Biotopes supplémentaires de la SUP 2018

INDICE	DATE	COMMENTAIRES
A	14.05.2024	Adaptation sur la base de l'avis de la commission d'aménagement (Réf. PAG 28C/020/2023, PAP-OE 19766/28C)
B		

**MAÎTRE DE L'OUVRAGE**  
COMMUNE DE MERTERT

**PROJET**  
Modification du PAG « Rue du Port - BEP » à Mertert

**PLAN**  
PAG - situation existante et projetée

**BUREAU D'ÉTUDES**  
**zimplan s.à r.l.**  
Urbanisme & Aménagement du Territoire

4, rue Albert Simon  
L-5315 Contzem  
Tél: +352 26 390-1  
info@zimplan.lu  
www.zimplan.lu

DESSINÉ PAR VKS	FORMAT DIN-A3 (420 x 297 mm)
VÉRIFIÉ PAR BBF	ÉCHELLE 1 / 2.500
DATE 15.05.2023	0 10 20 m
FICHER P:\LP-SC\2023\20231272-ZP_ModPAG_Mertert_Rue du Port\D_Plans	
PLAN N° 20231272_ZP_ModPAG_Rue du port_01_situation_existante-projetee_a	
FOND DE PLAN © ORIGINE CADASTRE; DROITS RÉSERVÉS À L'ÉTAT DU GRAND DUCHÉ DE LUXEMBOURG - COPIE ET RÉPRODUCTION INTERDITES	